



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

Mme Marisol TOURAINE
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07

Montreuil, le 12 novembre 2013

LETTRE OUVERTE

Nos Réf. SG/TD/MF 141.13

Madame la Ministre,

Depuis plus d'une dizaine d'années, la CGT réclame des négociations salariales et statutaires pour les sages-femmes de la Fonction Publique.

Trop de temps a été perdu et l'heure est venue d'apporter des réponses concrètes aux professionnel-le-s qui, chaque jour, contribuent de manière déterminante à la qualité du système de santé français.

Trop de ministres avant vous se sont contentés de réunir des groupes de travail et de faire de vagues promesses. Les sages-femmes ne supportent plus cette attente et ces manœuvres de diversion. Ils attendent des actes forts de votre part et surtout des décisions concrètes sur le niveau de leurs rémunérations mais aussi sur la revalorisation de leur place au sein du système de santé.

Leurs revendications sont inchangées depuis 2001 et nous nous permettons de vous les rappeler succinctement :

- Des revalorisations salariales qui ne peuvent se contenter d'un effet de rattrapage. La CGT réclame un début de carrière à 2 800 € et une fin de carrière à 4 900 € bruts
- La reconnaissance de leur place-pivot dans l'organisation de la périnatalité
- Un repositionnement hiérarchique dans les établissements hospitaliers, dans une filière spécifique pour cette profession médicale.
- La création de filières de prises en charge des grossesses physiologiques sous l'entière responsabilité des sages-femmes.
- Un statut rénové dans le cadre de la Fonction publique et pas dans un sous-statut de praticien hospitalier.

Le 7 novembre dernier, vous avez reçu personnellement des organisations de sages-femmes. Nous espérons que vous réserverez aux organisations syndicales représentatives de la profession la même écoute et le même intérêt en assistant personnellement aux débats qui auront lieu le 13 Novembre 2013.

À cette occasion, nous espérons une écoute sincère et un calendrier de négociations qui nous permettent d'avancer vers un changement profond qui réponde au malaise général de la profession et qui soit à la hauteur de leurs compétences.

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr> • e-mail : sg@sante.cgt.fr



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

Les sages-femmes ont fait preuve toutes ces années d'une grande patience tout en continuant à assumer au quotidien toutes les tâches qui leur incombent, tout en faisant preuve d'un professionnalisme sans faille face aux restructurations massives des maternités.

L'heure est venue de leur accorder toute la considération qu'elles méritent. Les sages-femmes et la CGT comptent sur votre engagement pour faire aboutir dans les plus brefs délais leurs revendications plus que légitimes. La CGT a porté, porte et portera le mouvement jusqu'à ce que ces revendications soient prises en compte.

Nous vous prions, Madame la Ministre, de croire à l'expression de notre profond respect.

Nathalie GAMIOCHIPI
Secrétaire Générale
Fédération CGT Santé et Action Sociale

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr> • e-mail : sg@sante.cgt.fr